Réunion publique du 6 novembre 2026 ; allocution Olivier Levigne pour le compte de Virginie Chassaigne.

Mesdames, Messieurs, chers volloroises et vollorois,
Je vous remercie une fois de plus d'être venus aussi nombreux ce soir pour cette réunion publique. Nous allons continuer avec 4 nouveaux sujets.

Virginie Chassaigne ne peut malheureusement pas être parmi nous ce soir. Elle m'a demandé de vous présenter les quatre sujets sur lesquels elle souhaitait intervenir. Nous avons préparé ensemble cette présentation et je vais donc vous restituer son travail et celui des élus qui l'accompagnent.

/

I. les achats groupés.

Comme vous avez pu l'apprendre, la commune a engagé, au printemps dernier, une opération d'achats groupés, avec l'objectif de permettre aux habitants de bénéficier de conditions d'achat plus avantageuses.

La première opération portait sur les granulés de chauffage, les pellets. Malgré un lancement assez tardif dans la saison, elle a été nettement plus suivie que par le passé : trente foyers s'y sont inscrits, pour un volume de 41 palettes et 14 tonnes en vrac. Ce regroupement des commandes nous a permis d'obtenir des conditions plus avantageuses auprès des fournisseurs, dont ont bénéficié les participants.-Il est important de préciser un fait : c'est un service rendu aux habitants, sans incidence financière à la commune, en dehors du temps que les agents y consacrent.

II. les seniors et, plus largement, les personnes fragiles ou isolées.

C'est un sujet auquel nous sommes particulièrement attentifs. Tenir un registre est une obligation demandée à toutes les mairies. Ce registre communal existait déjà. Nous l'avons actualisé en nous appuyant notamment sur les informations remontées par les élus référents. Il nous permet de mieux identifier les personnes susceptibles d'avoir besoin d'une attention particulière et de maintenir un contact avec elles, notamment lors des épisodes de canicule ou d'autres situations exceptionnelles.

Cela est nécessaire et notamment lors des épisodes de canicule — vous le savez, nous en avons connu plusieurs cet été, avec des alertes rouges.

Pendant les périodes de canicule de cet été, nous avions pris la décision d'ouvrir la cantine, pour offrir un lieu frais et un peu de convivialité à celles et ceux qui en ont besoin — une mesure simple, mais que nous avions voulu mettre en place sans attendre. Les mesures adéquates pour les moments de canicule sont étudiées pour l'année 2027.

III. le cimetière.

Le règlement actuel du cimetière nécessite une actualisation. Ce travail est engagé et sera soumis au conseil municipal au cours des mois de novembre et décembre

Cette opération avait été engagée lors des précédents mandats. Nous avons choisi de poursuivre le travail et de le conduire progressivement à son terme. Cela doit se faire avec rigueur, et aussi bien sûr avec respect budgétaire ; l'étaler sur plusieurs années est nécessaire. Trente concessions étaient

concernées pour cette année ; vingt-huit ont pu être reprises, principalement dans les allées A, F, B et G de l'ancien cimetière. Comme vous pouvez le voir sur le plan.

Les restes exhumés ont été transférés dans l'ossuaire communal, dans le respect dû aux défunts et à la mémoire des familles.

Illustration ; plan du cimetière.

Deux sépultures n'ont pas pu être traitées dans cette tranche ; elles seront examinées à nouveau lors de la prochaine intervention, prévue en fin d'année ou au début de l'année prochaine.

C'est un travail exigeant, qui demande de la rigueur, mais qui participe pleinement à la préservation de notre patrimoine communal.

Deux concessions n'ont finalement pas pu être reprises dans cette tranche. Leur configuration et leur proximité avec des sépultures voisines ne permettent pas, en l'état, d'envisager leur réattribution sans risque pour les concessions adjacentes. Elles seront donc examinées à nouveau lors de la prochaine intervention.

Pour ces missions, Virginie souhaite remercier les conseillères qui ont travaillé avec elle.

IV. les initiatives citoyennes.

Dans ce chapitre, nous avons souhaité parler de lutte contre les décharges sauvages.

Nous avons souhaité nous mobiliser sur un problème que certains d'entre vous connaissent bien : les dépôts sauvages constatés sur le chemin au-dessus de la Garbière. Nous avons engagé plusieurs démarches afin que cette situation soit examinée et puisse trouver une issue.

Nous avons eu un contact avec l'Office français de la biodiversité (OFB), dont les agents se sont déplacés sur place pour constater la situation. L'OFB nous a indiqué que le dossier ne relevait pas directement de son champ d'intervention à ce stade. Ce premier contact nous a néanmoins permis d'avancer dans la connaissance du dossier.

Nous avons eu aussi contact avec la gendarmerie et la sous-préfecture. Un signalement a également été déposé sur la plateforme Stop Dépôt Sauvage, anciennement Protect'Envi — vous pouvez voir sur cette capture d'écran le détail de ce signalement.

Illustration …

Dans le cadre de ces démarches, nous avons également bénéficié de l'intérêt et de l'appui de France Nature Environnement. Après des échanges avec la commune, cette association a décidé de déposer une plainte.

Cette association est très active. Vous pouvez trouver la description de l'avancement de ce dossier sur un site qui se nomme “sentinelles de la nature”
Sur ce site, les alertes et les plaintes sont indiquées avec photos, carte etc …
Et on peut voir que tous ces organismes échangent entre eux.

Illustration …

Ce dossier sera probablement long. La première étape consiste à faire reconnaître juridiquement les faits et les responsabilités. Il faudra ensuite veiller à ce que les décisions qui pourraient être prises soient effectivement appliquées. Nous savons que ce ne sera pas nécessairement simple, mais nous sommes déterminés à poursuivre les démarches engagées.

/

Voilà les quatre sujets que Virginie souhaitait partager avec vous ce soir. Nous avons préparé ensemble cette intervention et je tenais à vous présenter son travail ainsi que celui des élus et des partenaires qui l'accompagnent. Elle vous prie une nouvelle fois de bien vouloir excuser son absence.